

## ACTUALITES

### Les ravageurs :

**Pucerons,**  
sur chrysanthèmes et quelques  
cas en pépinières

**Thrips, acariens tétranyques**  
A surveiller

**Autres ravageurs**  
**Cultures florales :** aleurodes sur  
Poinsettia, tenthrèdes sur di-  
verses cultures, chenilles défo-  
liatrices sur divers végétaux,  
Hyponomeutes sur *Sedum sp*,  
Brun du *Pelargonium*, coche-  
nilles farineuses sur chrysan-  
thèmes

**Pépinières :** cicadelles, chenilles  
défoliatrices

### Ravageurs du réseau de piégeage :

**Pyrale du buis**  
Poursuite des vols et chenilles

**Tordeuse européenne de l'œillet**  
Toujours des captures en exté-  
rieur

***Duponchella fovealis***  
Vols importants sur certains  
sites et dégâts de chenilles

### Maladies cryptogamiques

**Oïdium**  
Sur divers végétaux sensibles en  
pépinières et cultures florales

### Cultures florales

**Mildiou**  
Sur coreopsis, gaillarde et pavot

**Rouille blanche du chrysan-  
thème**

**Note nationale**  
BSV-Abeilles pollinisateurs  
Vers de terre  
Abeilles sauvages  
Flore des bords de champs

### Ecophytopic

### Liste produits de biocontrôle

Accéder au site de  
la Surveillance  
Biologique du  
Territoire en  
cliquant [ici](#)

Des précipitations sont annoncées pour ce vendredi et les températures vont nettement baisser à partir du week-end.

## Ravageurs à surveiller

### Pucerons : à surveiller

**Cultures florales :** présence sur chrysan-  
thèmes.

**Pépinières :** quelques détections en extérieur  
sur *Malus sp*, *Pyrus sp*, *Crataegus sp*, *Cydonia*  
*sp*, *Photinia sp*, *Eucalyptus sp* avec présence  
de coccinelles adultes selon les sites.

**Gestion du risque :** surveiller régulièrement les  
organes en croissance des cultures sensibles,  
l'arrivée des pucerons ailés, l'installation des  
premières colonies et l'activité des auxiliaires.  
Privilégier les moyens de biocontrôle.

Vigilance vis-à-vis des capacités virulifères de  
certains pucerons : *Aphis gossypii*, *Aphis spi-  
raecola*, *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum*  
*euphorbiae*, *Myzus persicae*...



**Colonie de pucerons (*Aphis gossypii*)**

### Acariens tétranyques : à surveiller

**Pépinières :** observations de foyers sous abri  
sur *Choisya sp* et *Nerium sp*.

**Evaluation du risque :** les acariens tétranyques  
profitent des conditions chaudes et d'une  
hygrométrie faible pour se développer. Surveil-  
ler les végétaux sensibles. Utiliser une loupe  
de poche pour visualiser les œufs et les  
formes mobiles (larves, adultes).

**Dégâts, lutte biologique :** Cf. BSV 3 du  
26/05/2023 [ICI](#)



**Acariens tétranyques sur rosier**

## Thrips : à surveiller

**Cultures florales** : quelques foyers de thrips sont relevés sur chrysanthèmes.

**Evaluation du risque** : les conditions actuelles sont favorables au développement des thrips. Vigilance sur les dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...).

**Pépinières** : *Heliethrips sp.* est toujours présent sous abri notamment sur *Arbutus unedo*, *Camellia sinensis*, *Viburnum davidii*, *Viburnum tinus*, *Prunus laurocerasus*...

**Prophylaxie** : Cf. BSV 1 du 14/04/2023 [ICI](#)



Dégâts de thrips sur chrysanthème

## • Autres ravageurs

### Cultures florales

#### • Aleurodes sur poinsettia :

Deux espèces d'aleurodes sont fréquentes, il s'agit de *Trialeurodes vaporariorum* et de *Bemisia tabaci*. La détermination de l'espèce peut conditionner la stratégie de lutte à adopter surtout dans le cadre d'une protection biologique (lâchers d'auxiliaires).

**Evaluation du risque** : surveiller les plantes sensibles. Observer la face inférieure des feuilles où sont localisés les larves et les adultes. La pose de pièges jaunes englués permet de repérer la présence des premiers individus ailés.

**Plantes-pièges** : Fiche [ECOPHYTO\\_DEPHY](#) : *Poinsettia* : itinéraires innovants grâce à des plantes-pièges. Y accéder [ICI](#).



Infestation de *Bemisia tabaci* sur poinsettia

### Pépinières

- **Cicadelles** : toujours présentes sous abri et en extérieur sur Lamiacées et parfois sur d'autres cultures en extérieur notamment sur *Malus sp.*, ... Cf. BSV 1 du 14/04/2023 [ICI](#)
- **Chenilles défoliatrices** : observations ponctuelles sur divers végétaux *Musa sp.*, *Alpinia sp.*, *Prunus sp.*, *Betula sp.*. Le risque est à évaluer en fonction de la biologie des espèces de chenilles présentes et des cultures sensibles.



Larve de tenthrède sur cyclamen

### Cultures florales

- **Tenthredes** : différentes espèces sont observées sur des cultures diverses : *Primula sp.*, *Lysimachia sp.*, *Cyclamen sp.*, *Brassica sp.*, oseille. Ces fausses chenilles (larves d'hyménoptères) sont responsables de dégâts foliaires qui peuvent entraîner des fortes défoliations. Il ne faut pas les confondre avec des chenilles de lépidoptères. Seules ces dernières sont particulièrement sensibles à une intervention microbiologique. Cf. BSV 1 du 14/04/2023 [ICI](#)
- **Chenilles défoliatrices** : observations sur chrysanthèmes, cyclamens (*Heliothis* par exemple) et primevères. A surveiller.
- **Hyponomeutes sur *Sedum sp.*** : chenilles grégaires qui peuvent conduire à des défoliations significatives. A surveiller.
- **Brun du Pelargonium** : arrivage de jeunes plants de *Pelargonium sp.* infestés !

Cf. BSV 9 du 15/09/2023 [ICI](#)



Hyponomeutes sur *Sedum sp.*

En bref

# Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

## • Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

**Observations :** des vols sont toujours enregistrés.

**Evaluation du risque :** les vols vont se terminer. Les chenilles qui seraient présentes vont rentrer en hibernation et passer l'hiver dans des loges situées entre 2 feuilles, puis se réactiver au printemps.

**Prophylaxie :** l'élimination manuelle des différents stades du ravageur en présence (chenilles avant leur diapause et cocons d'hivernation) permettra de limiter les infestations de printemps.

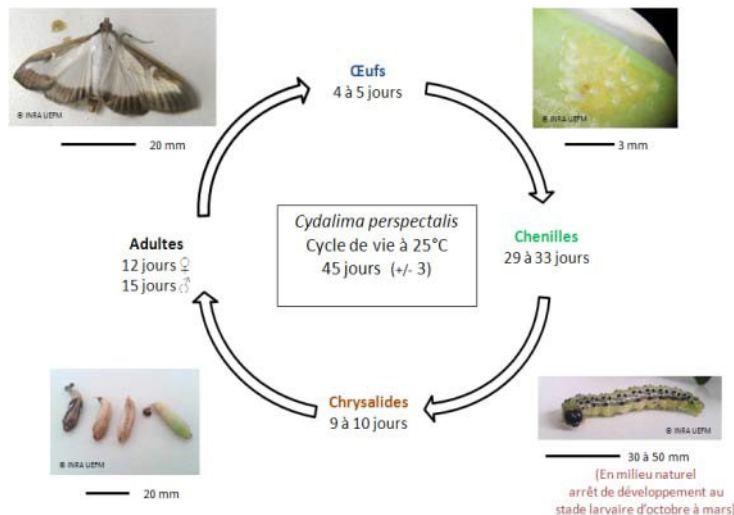
### Lutte biologique contre la pyrale du buis :

Synthèse SAVE BUXUS II, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#).



**Loge d'hivernation, située entre 2 feuilles de buis, dans laquelle la chenille passe l'hiver**

(Source photo : Ephytia)



**Cycle biologique au laboratoire à 25 °C**



## • Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

**Observations :** retour d'un site en extérieur situé dans la Sarthe et qui indique une reprise de captures depuis 2 semaines.

**Evaluation du risque :** surveiller l'évolution des vols et l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaprer des feuilles regroupées par une toile. (Source : V. Alford D. (2013) *Ravageurs des végétaux d'ornement – Arbres arbustes et fleurs. Deuxième édition, Ed. Quae, 480p.*).

**Piégeage :** surveiller les vols des papillons avec des pièges à phéromone spécifique.

**Lutte mécanique :** les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.

**Biocontrôle :** des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée.



**Tordeuse de l'œillet sur *Euonymus* sp : a : dégâts de chenilles sur feuille ; b : adulte femelle (photo : Polleniz)**

## • *Duponchelia fovealis*

Des vols importants sont toujours enregistrés sur des cultures de cyclamens et aromatiques en région angevine.

Des chenilles sont observées par endroit...

**Piégeage :** installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de piège : piège à eau, piège delta, piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

**Prophylaxie :**

- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes et des déchets végétaux...);
- surveiller les plantes de négoce et les jeunes plants dès leur arrivée dans l'entreprise, sources potentielles d'infestation ;
- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;
- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).



**Papillons de *Duponchelia* sp sur une plaque engluée d'un piège à phéromones**

**Favoriser les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.**

Voir la dernière liste des produits de biocontrôle.

Source : Fiche ECOPHYTO DEPHY Gérer *Duponchelia fovealis* avec des pièges à phéromone. Y accéder [ICI](#)

# Maladies cryptogamiques

## Oïdium

**Pépinnières** : l'oïdium est présent sur différentes plantes sensibles notamment sur *Amelanchier sp*, *Mahonia sp*, *Humulus sp*, *Rosa sp*, *Lagerstroemia sp*, *Prunus laurocerasus*, *Prunus lusitanica*.

**Cultures florales** : présence relevée sur *Coreopsis sp*, *Dahlia sp*, gaillarde, pavot, pensée, romarin, verveine, citronnelle.

**Evaluation du risque** : l'oïdium prolifère avec l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'humidité des espaces de culture. A surveiller.

**Prophylaxie** : parmi les mesures de préventions culturales, proscrire l'excès d'engrais azoté, le confinement de végétation et distancer suffisamment les végétaux en culture hors-sol.

**Biocontrôle** : voir la dernière liste des produits de biocontrôle.



Oïdium sur *Hydrangea sp*

## Mildiou

**Cultures florales** : cas sur coreopsis, gaillarde, pavot.

**Symptômes** : la présence de mildiou se caractérise généralement par la présence de plages jaunissantes face supérieure des feuilles et par des fructifications (grises, blanches ou violacées selon les espèces) qui se développent en face inférieure.

**Evaluation du risque** : les températures comprises entre 15°C et 22°C et la forte hygrométrie des espaces de culture sont des conditions propices à son développement.

**Prophylaxie et méthodes culturales** : aération des serres et tunnels en journée, distançage des plantes, arrosage par aspersion le matin de préférence, fertilisation raisonnée.

## Rouille blanche sur chrysanthème : à surveiller

Des cas sont observés.

Au niveau européen, ce champignon (*Puccinia horiana*) est classé organisme réglementé non de quarantaine. A ce titre, les chrysanthèmes, autres que fleurs coupées et semences, mis en circulation entre opérateurs professionnels doivent en être exempts.

Lorsque la présence de la maladie est constatée sur plantes mères, les chrysanthèmes symptomatiques, mais aussi tous ceux situés dans un rayon d'un mètre doivent être détruits. Les plantes mères restantes doivent alors subir un traitement approprié et faire l'objet d'une inspection pour vérifier l'absence de symptômes avant mise en circulation vers d'autres opérateurs professionnels.



Symptômes de rouille blanche sur chrysanthème (face supérieure d'une feuille)



En bref

**Cultures florales :**

*Phytophthora* sur pensée. Cf. BSV 09 du 15/09/2023 [IC](#)

# Note nationale BSV – Abeilles-Pollinisateurs

La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale BSV – Abeilles-Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver](#)



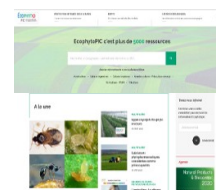
**Le déclin des insectes pollinisateurs est ...**  
... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress, notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

# Notes nationales biodiversité



# Ecophytopic

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)



**Note de service DGAL/SDSPV/2023-400 du 23/06/2023 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-la [ici](#)**



**Rédacteur :** Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

**Directeur de publication :** Denis LAIZE - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

**Comité de relecture :** AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

**Observateurs :** horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.*